le DON en CONFIANCE
Comité de la Charte

22 avril 2020
COMMUNIQUÉ DE PRESSE
DU DON EN CONFIANCE

LA FÉDÉRATION FRANCAISE DE CARDIOLOGIE OBTIENT LE LABEL "DON EN CONFIANCE"

Fédération Française de Cardiologie
Prévention + Recherche
Association reconnue d'utilité publique

DON en CONFIANCE comitecharte.org

La Fédération Française de Cardiologie a obtenu le label "Don en Confiance" le 22 avril 2020, à l'issue de la période d'instruction de sa candidature. Cette labellisation signifie que l'association satisfait aux quatre grands principes du Don en Confiance : respect du donateur, transparence, probité et désintéressement, recherche d'efficacité. Ce label vise à rassurer tous les donateurs, sans exception, des dons de particuliers au mécénat en passant par les legs. Il est délivré pour trois ans renouvelables, pendant lesquels un contrôle continu du respect de ces exigences est assuré par le Don en Confiance. L'organisation s'ajoute ainsi aux 93 autres associations et fondations engagées dans le respect des exigences déontologiques de la Charte, pour assurer aux donateurs un don en toute confiance.

« Le label "Don en Confiance" vient confirmer le sérieux et la probité de nos engagements pris auprès de nos donateurs et testateurs depuis la création de l'association. Il atteste des valeurs de transparence et d'efficience quant à l'utilisation de chaque don, et de respect de leur volonté que nous portons depuis toujours. Grâce à leur générosité, qui nous permet de garantir notre indépendance financière, la FFC soutient de nombreux programmes de recherche, finance des opérations de prévention et d'initiation aux gestes qui sauvent et accompagne des malades cardiaques par la réadaptation afin de faire reculer ce fléau que sont les maladies cardio-vasculaires. C'est pourquoi nous sommes particulièrement fiers de recevoir le label qui honore et encourage nos bienfaiteurs, nos bénévoles, nos salariés et nos partenaires à porter toujours plus loin notre cause pour faire battre les cœurs. »
Professeur Alain Furber, président de la Fédération Française de Cardiologie

Depuis 1964, la **Fédération Française de Cardiologie** œuvre pour réduire les décès et maladies cardio-vasculaires, première cause de mortalité chez les femmes et les plus de 65 ans, représentant plus de 400 morts par jour.
Elle investit quatre missions dans ce but :

- la prévention en sensibilisant sur les dangers des maladies cardio-vasculaires et les moyens de s'en prémunir,
- le soutien de la recherche cardio-vasculaire en étant l'un des premiers financeurs indépendants dans ce domaine,
- l'accompagnement des patients cardiaques,
- la promotion et l'initiation aux gestes qui sauvent.

Association reconnue d'utilité publique depuis 1977, la FFC est financée quasi exclusivement grâce à la générosité du public et est présente à travers tout le territoire grâce à ses 27 associations régionales et 263 Clubs Cœur et Santé. La FFC organise les Parcours du Cœur, premier événement de prévention santé en France dédié au grand public, aux scolaires et entreprises.

Retrouvez ici la liste des organisations labellisées "Don en Confiance"

LE RÔLE DU DON EN CONFIANCE

Le Don en Confiance, organisme à but non lucratif ouvert à toutes les causes d'intérêt général, a été créé en 1989 par de grandes associations et fondations sociales et humanitaires avec la volonté de préserver et développer une relation de confiance avec leurs donateurs. Ayant fondé il y a près de trente ans une Charte de déontologie, il exerce la mission de contrôle de l'appel public à la générosité basé sur des principes de transparence, de recherche d'efficacité, de probité et désintéressement, et de respect des donateurs, personnes physiques ou morales. Le respect des règles de déontologie contenues dans la Charte du Don en Confiance détermine l'octroi du label "Don en Confiance" aux organisations qui en font la demande et fonde le contrôle continu et indépendant des engagements auxquels elles souscrivent. À ce jour, le Don en Confiance rassemble près de 100 organisations labellisées suivies par une centaine de contrôleurs bénévoles experts.

DON en CONFIANCE comitecharte.org

Avec le soutien de
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

SERVICE DE PRESSE
CONTACT : Jean-Baptiste GALLAND, Agence Garp Communications
06 89 26 65 81 jbgalland@garpcommunications.com / www.donenconfiance.org